Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHARTRES

BP 229
28004 CHARTRES CEDEX
TEL : 02.37.84.00.25 - FAX : 02.37.84.02.75
MINITEL : 3617 INFOGREFFE- INTERNET :www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

R. TANCREDE
12 RUE NOTRE DAME DES VICTOIRES
75002 PARIS

V/REF : 2008.01746/SB
N/REF : 2000 B 378 / 2008-A-1877

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE CHARTRES certifie qu'il a reçu le 11/09/2008,

Extrait du P.V. d'assemblée du 27/06/2008
- Nomination d'un administrateur

Acte S.S.P. en date du 27/06/2008
- désignation du représentant permanent d'un administrateur

Concernant la société
AZUR PATRIMOINE
Société anonyme
7 avenue Marcel Proust
28000 Chartres

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2008-A-1877 le 11/09/2008

R.C.S. CHARTRES 387 531 049 (2000 B 378)

Fait à CHARTRES le 11/09/2008,

Le Greffier

TRIBUNAL de COMMERCE de CHARTRES (Eure-et-Loir)

L'ORIGINAL DÉLIVRÉ PAR LE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE EST ÉTABLI SUR PAPIER TRAMÉ

AZUR PATRIMOINE

Société Anonyme
au capital de 4.500.000 €
Siège Social : 7 avenue Marcel Proust
28000 CHARTRES
R.C.S. CHARTRES B 387 531 049

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2008

Des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2008, il est extrait ce qui suit :

.../

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer AZUR-GMF Mutuelles d'Assurances Associées. en qualité d'administrateur, en adjonction aux membres actuellement en fonction pour une durée de 6 années venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013, à tenir dans l'année 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur des présentes, d'un original, d'une copie ou d'un extrait aux fins d'accomplir toutes formalités légales ou réglementaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Fait à Chartres, le 5 août 2008
Pour extrait certifié conforme

Le Secrétaire

Katia CHEVALIER

AZUR GMF

MUTUELLES D'ASSURANCES ASSOCIÉES

Monsieur le Président de la société
AZUR PATRIMOINE
7 Avenue Marcel Proust
28000 CHARTRES

Le 27 Juin 2008

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à compter de ce jour Madame Ghislaine BAILLY sera le représentant permanent de notre société au sein de votre Conseil d'Administration.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Général

Jean FLEURY